

REFERENCE

Protection des Hommes au travail

Le SYNAMAP, des changements dans l'air du temps

P. 4

Zoom sur

Polymark
SONORCO

P. 6

Affaires publiques

Les dernières
infos sur la réglementation

P. 10

Infos SYNAMAP

Les actualités du syndicat

P. 11

En bref

Les infos du marché de
la prévention et de la protection

P. 15

Sommaire

4 | A la une

Le SYNAMAP, des changements dans l'air du temps



6 | Zoom sur

Polymark,

fabricant de produit de marquage pour vêtements professionnels



8 | Zoom sur

SONORCO,

fabricant de vêtements professionnels



10 | Affaires publiques

Le grand changement de la normalisation des gants de protection a débuté

Utilisation d'écrans faciaux d'électricien testés GS-ET-29

11 | Infos SYNAMAP

Le journal Référence adopte un format électronique

Formation technique EPI
Dates de la prochaine session

12 | Produits et solutions



15 | En bref

Travaux en hauteur
La recommandation du SYNAMAP

Collecte des EPI agricoles usagés : une initiative volontaire de la profession

Compte Pénibilité
Suppression de la fiche de prévention et report de certaines mesures

Edito

2016, une année de défis et d'opportunités

Dans la continuité des actions menées ces dernières années auprès des acteurs de notre marché, nous poursuivons le travail réalisé pour tendre vers une plus grande harmonisation du marché et faire de notre organisation l'acteur de référence pour la promotion de la prévention et la protection au travail.

Le SYNAMAP, qui est reconnu par tous les acteurs économiques et institutionnels de notre marché, aura pour objectif de préserver des relations sereines et constructives avec les partenaires institutionnels.

Comme vous le verrez également dans cette édition, notre syndicat fait « peau neuve ». Nouveau logo bien sûr, mais aussi « nouveaux locaux » dont nous célébrerons l'inauguration dans le courant de cette année.

Cette année 2016 s'annonce d'ores et déjà comme un exercice riche en événements.

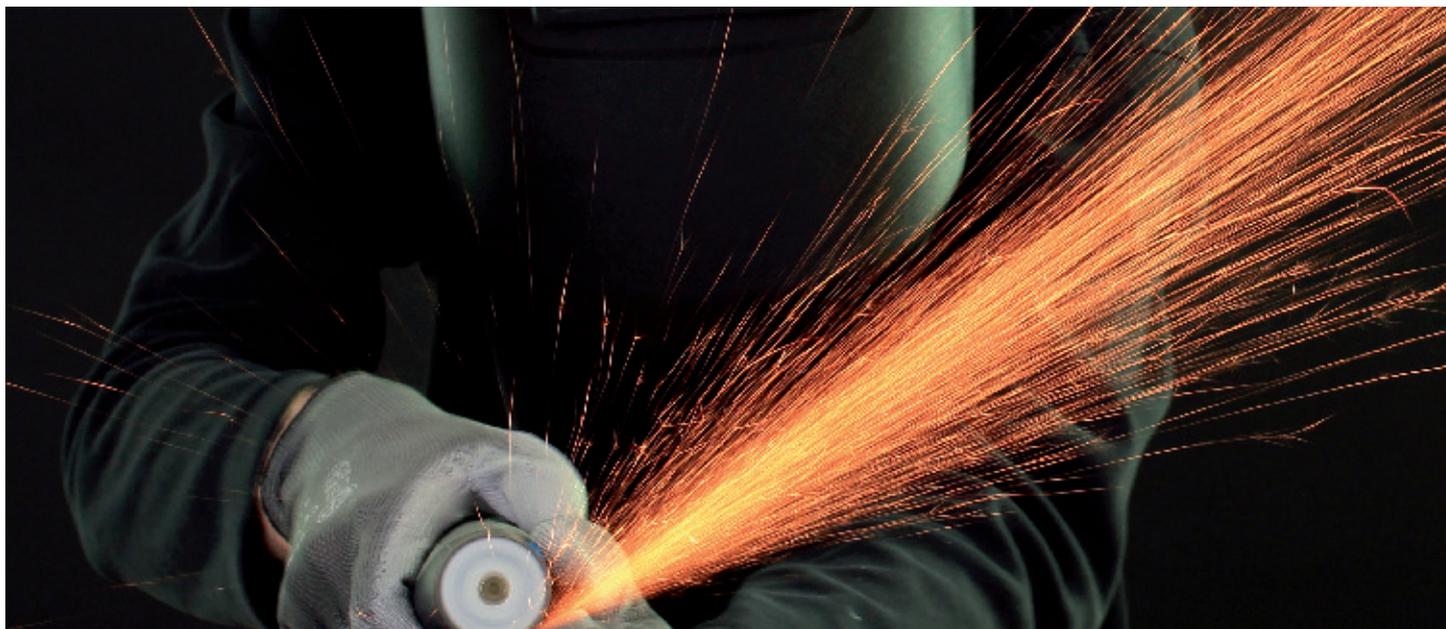
Je pense à la publication prochaine du nouveau règlement sur les EPI, règlement sur lequel nous avons concentré nos efforts tant en terme de communication et de lobbying, que d'informations.

Mais je pense aussi, et enfin, à l'édition d'EXPOPROTECTION 2016 qui s'annonce d'ores et déjà très prometteuse au regard des premières informations dont nous disposons.

C'est donc avec beaucoup d'optimisme que je vous souhaite une très bonne lecture de cette édition !

Renaud Derbin
Président du SYNAMAP

Le SYNAMAP, des changements dans l'air du temps



Organisation interprofessionnelle engagée et active, le SYNAMAP agit quotidiennement pour défendre les intérêts de ses adhérents, mais aussi pour promouvoir la culture de la prévention et de la protection de l'homme au travail. Le syndicat milite également pour la mise en place d'un champ économique stable et harmonisé. Ces dernières années, le SYNAMAP s'est considérablement développé et a consolidé sa position d'interlocuteur privilégié auprès des pouvoirs publics. Dans cette logique "d'ascension", le SYNAMAP poursuit son évolution. Le point sur les nouveautés...

Le SYNAMAP s'investit pleinement dans une démarche d'amélioration de la santé et de la sécurité au travail, devenue un véritable enjeu pour les entreprises. En effet, le syndicat a toujours oeuvré pour faire évoluer les comportements sur la protection de l'homme au travail et démontrer que les équipements de protection individuelle (EPI) constituent une valeur ajoutée et non une contrainte pour les entreprises. Les EPI, outils de performance économique et de rationalisation du risque, sont des maillons essentiels de la sécurité au travail. Aujourd'hui, les EPI proposés par les adhérents du SYNAMAP font preuve d'un très haut niveau d'expertise, lequel est très largement reconnu, et ces derniers innovent constamment pour proposer des produits qui, dans le respect des référentiels techniques les plus exigeants, allient efficacité et confort.

Pour représenter au mieux ses adhérents, face au marché et à ses évolutions, le SYNAMAP doit donc s'adapter pour garantir le succès de ses missions et surtout pour répondre à leurs besoins. En réponse à ces exigences, il était nécessaire de faire évoluer le syndicat lui-même.

Le changement récent de Président, le nouveau logo et des locaux indépendants constituent la première étape de ces évolutions. D'autres sont en cours, telle que la refonte du site internet du syndicat.

"Ces changements étaient indispensables pour les activités du SYNAMAP. Le monde de la prévention et de la protection de l'homme au travail est en constante évolution et le grand défi du SYNAMAP est de les accompagner. Ensuite, un travail important d'informations expertes à destination de l'utilisateur doit être accompli. A ce titre, le SYNAMAP a développé et perfectionné son offre de formations, dont la qualité est aujourd'hui largement reconnue. Aujourd'hui, le SYNAMAP est le seul véritable expert capable de proposer des formations techniques et complètes à un coût très raisonnable" indique Antoine Fabre, Délégué Général du SYNAMAP.

Nouveau Président

Directeur commercial Allemagne-Autriche-France de la société Prevor, Renaud Derbin vient de prendre la présidence du SYNAMAP. Il s'agit de son premier mandat, d'une durée de trois ans. Il succède ainsi à Bernard Cuny, Président du SYNAMAP, qui pendant sept ans, a accompli un important travail. Après une période de 6 ans comme Trésorier du SYNAMAP, Renaud Derbin a une parfaite connaissance du fonctionnement du syndicat, des points à améliorer, à modifier et des nouveautés à mettre en place. Le Président du SYNAMAP nous éclaire sur sa stratégie et sa vision du syndicat...

“ Informer, sensibiliser et rassembler ”

Renaud Derbin
Président du SYNAMAP



A quoi allez-vous consacrer ce premier mandat ?

Mon objectif est de poursuivre le travail accompli ces dernières années, au niveau de la législation sur les équipements de protection individuelle, pour avoir une véritable harmonisation du marché. Le SYNAMAP va continuer à défendre au mieux les intérêts de ses adhérents et contribuer à promouvoir la prévention et la protection au travail. Il doit ainsi fédérer tous les acteurs qui partagent ses principes. Informer, sensibiliser et rassembler seront donc les objectifs de ce mandat.

Quelles actions pensez-vous accomplir ?

Nous nous efforcerons, cette année, d'améliorer l'image du SYNAMAP. Par ailleurs, l'engagement dans le respect environnemental sera au coeur de nos actions. Il est temps de se consacrer aux supports de demain...

Pouvez-vous dresser un état des lieux du secteur de la protection au travail ?

Malgré une conjoncture économique notoirement difficile, ces dernières années, notre marché se porte plutôt bien. Les fabricants et distributeurs d'EPI ont continué d'innover pour proposer des solutions de protection plus efficaces et plus confortables. Les besoins des utilisateurs finaux sont pris en considération et les résultats sont là ! Ces démarches ont permis de pérenniser des savoir-faire et des productions en France mais également de les rendre compétitifs à l'international. Il existe donc aujourd'hui une filière solide d'équipements de protection individuelle.

Nouveau logo

Une identité visuelle, c'est la représentation graphique d'une entité. Or le SYNAMAP a fait un constat très simple : l'identité visuelle du syndicat n'est plus du tout en phase avec ses missions, ses fonctions, ni représentative de ses actions. Plus de modernité, plus de dynamisme et, surtout, une évocation relativement claire de son activité sont devenus évidents. Le nouveau logo du SYNAMAP regroupe tous ces points et crée une véritable identité pour le syndicat.



Nouvelle adresse

Un espace de travail plus important, ses propres salles de réunion, un environnement à la fois calme et dynamique... Voilà ce qui a conduit le SYNAMAP à quitter la Maison de la Mécanique située à La Défense et à trouver ses propres locaux. Fin décembre 2015, le syndicat a donc emménagé dans ses nouveaux bureaux à Paris :

21 rue Leblanc - 75015 PARIS

Tél : 01 79 97 75 10 - Fax : 01 79 97 75 15

Coordonnées des permanents du SYNAMAP

Délégué Général :

Antoine Fabre - 01 79 97 75 10 - afabre@synamap.fr

Responsable technique :

Adelita Aullet - 01 79 97 75 11 - aaullet@synamap.fr

Responsable communication :

Laure Ferrus - 01 79 97 75 13 - lferrus@synamap.fr



SYNAMAP

21, rue Leblanc - 75015 PARIS

Tél. : 01 79 97 75 10 - Fax : 01 79 97 75 15

Email : infos@synamap.fr - Internet : www.synamap.fr

Nouveau site internet

La refonte totale du site internet du SYNAMAP est en cours. L'objectif est de proposer un support moderne, avec une navigation simple pour faciliter l'accès à l'information. Le nouveau site intègrera, bien évidemment, la nouvelle identité visuelle du syndicat et sera mis en ligne début avril 2016.

Polymark,

fabricant de produits d'identification et de marquage pour vêtements professionnels



Polymark est une société de plus de 60 ans d'expériences, mondialement représentée, avec des usines de fabrication (Royaume-Uni, France, Portugal et Canada), des bureaux (Benelux, Allemagne, Suisse et Etats-Unis) et des agents pour d'autres pays (Italie, Espagne, Slovaquie...)

Grâce à ses nombreuses années d'expérience et forte de sa gamme de produits de marquage, Polymark est particulièrement bien placée pour comprendre les exigences de performance dans ce secteur.

De la création de la maquette à l'application, du passage en blanchisserie industrielle au contrôle des vêtements jusqu'à sa distribution, Polymark est seule à posséder les connaissances nécessaires à la fourniture de solutions complètes.

Un matériel de marquage à la pointe de la technologie

Grâce à son matériel d'impression de dernière génération, l'entreprise développe et fabrique des articles très haut de gamme, notamment des écussons thermocollants et transferts à chaud en impression digitale de qualité photographique, ainsi que des systèmes d'impression d'étiquettes d'identification avec codes-barres ou 2D couplés avec des logiciels de traçabilité.

Elle fournit de même toute une gamme de presses à thermo fixer adaptée aux besoins de marquage de ses clients (de la presse manuelle à la presse automatique grands plateaux pour la pose de dossards).

Des produits hautement résistants

Tous ses produits sont réputés pour leur résistance aux lavages industriels les plus extrêmes. Ses principaux clients français sont les loueurs de linge (Elis, Rld, Anett, Sdez...), les fabricants de vêtements professionnels (Molinel, Mulliez, Betrancourt), les hôpitaux, les maisons de retraite, les ESAT, etc.

POLYMARK collabore avec les grands noms du textile (Klopman, Laufmühle,...) et les laboratoires de certification (Centexbel, Satra, etc.) pour le contrôle régulier et l'amélioration de ses qualités ainsi que pour l'obtention de certificats normatifs exigés par toute la profession (OekoTex, EN 11612). La particularité de ses produits est leur haute résistance aux lavages industriels (des millions sont traités chaque jour dans les blanchisseries industrielles parfois très agressivement (haute température, agro-alimentaire, décontamination...)).

"Son souci permanent de développement oriente ses efforts vers l'amélioration et l'évolution constante de sa gamme de produits et fait appel aux technologies les plus avancées afin d'aider sa clientèle à demeurer compétitive face aux défis des marchés actuels."



En bref

Une **entreprise mondiale** avec plusieurs usines à travers le monde.

+ **de 60 ans** d'expériences.

Une gamme de transferts adaptés au lavage industriel **jusqu'à 95°C**.

Certifié **ISO 9001 : 2008**.



POLYMARK

2, rue Augustin Fresnel
ZA du Clos Reine
78410 AUBERGENVILLE
Tél. : 01 39 29 76 76
Email : marquage@polymark.fr
Internet : www.polymark.fr

Sonorco,

fabricant de vêtements professionnels



Depuis plus de 70 ans, SONORCO conçoit, normalise et fabrique des équipements de protection individuelle, tout comme du vêtement de travail personnalisable, alliant confort et robustesse. Soucieux de l'évolution des normes et des nouveaux matériaux sur le marché, la SOCIÉTÉ NORMANDE de CONFECTION (SO-NORCO), met un point d'honneur à la qualité de leurs produits. Fort de son savoir-faire et grâce à sa réactivité, la société a su se développer, et ce, notamment, dans les Équipements de Protection Individuelle.

Une maîtrise totale des produits

SONORCO met l'utilisateur final au centre de son processus de conception. Avant de concevoir un vêtement, une analyse du métier du futur porteur est réalisée. Les nouveaux tissus sont analysés avec leurs performances (par la fiche technique), mais aussi testés en situation.

La chaîne de conception et de fabrication est un mécanisme bien huilé. Du bureau d'études en passant par la conception de prototypes en Normandie jusqu'à la fabrication, dans sa propre filiale en Tunisie, l'entreprise veille à être présente à toutes les étapes, garantissant ainsi, un produit fini de haute qualité. Un contrôle unitaire de chaque pièce fabriquée par le biais d'audit est donc réalisé, avant l'expédition sur le site de Condé Sur Noireau (Normandie).

Un second contrôle est fait par prélèvement sur leur site avant l'expédition chez le client. Toujours à l'écoute de celui-ci, l'aspect esthétique du produit a autant

d'importance que sa technicité et sa qualité. L'atelier sur le site normand

fabrique aussi des prototypes et des petites quantités permettant de répondre rapidement à des demandes diverses.

Des produits normés

C'est en analysant les accidents de travail et en soulevant l'augmentation des taux d'incapacité permanente en résultant, que SONORCO a décidé de développer les produits normés et d'accompagner les entreprises dans leur projet d'équipement de protection individuelle.

Depuis plus de 4 ans, c'est dans le secteur de l'énergie que s'est développé SONORCO. Ce secteur étant en nette progression, SONORCO propose ainsi une large gamme : blousons-pantalons, cottes, combinaisons simples et double fermeture, tee-shirt, sweat-shirt. Ces vêtements sont multi-normes, telles que les normes ISO 11611, ISO 11612, EN 1149-5, EN 13034 et IEC 61482. Cette gamme d'équipements de protection individuelle peut être facilement personnalisable (logo, couleurs de l'entreprise, etc.).

L'enjeu du développement durable au centre du fonctionnement de l'entreprise

Depuis plusieurs années l'entreprise travaille en étroite collaboration avec les régions haute et basse Normandie sur la question du développement durable. Elle intègre systématiquement les impacts environnementaux dans ces décisions et est constamment à la recherche de filières basées sur l'éco conception et l'éco commercialisation.

Une entreprise résolument tournée vers l'avenir...

"Notre leitmotiv : la sécurité des travailleurs. A cela, il faut y associer l'esthétique et le confort. Ce dernier point étant primordial puisque nous passons beaucoup de temps sur notre lieu de travail."

En bref

Société familiale créée en **1939**.

150 personnes travaillent au sein de la filiale de production en Tunisie.

Vêtements multi-normes.

80% des ventes sont fabriquées sur étude spécifique.

Engagé, **depuis 2007**, dans une démarche développement durable.



SONORCO

ZI Ouest, Route de Vire
14110 CONDE SUR NOIREAU

Tél. : 02 31 59 20 46
Email : info@sonorco.fr
Internet : www.sonorco.fr

Une gamme de produits complète

SONOROCO, propose une large gamme de vêtements professionnels destinés à tous les besoins des travailleurs. Leurs produits allient ergonomie, confort et robustesse et peuvent être fabriqués selon vos souhaits (personnalisables aux couleurs et logo de votre entreprise). L'entreprise a aussi une

dimension de conseil et d'assistance pour vous aider à identifier vos besoins en fonction de vos objectifs de communication, de l'environnement du porteur, de la réglementation et de l'aspect budgétaire.



VITODO®, le produit phare

SONOROCO est le créateur du concept VITODO®. Ce produit est proposé en 7 statures et jusqu'à 10 tailles afin de pouvoir

équiper un maximum de salariés. Homologué comme Équipement de Protection Individuelle EN 510 contre les risques de happement.

Une gamme multirisque et haute visibilité

Nos produits normés et haute visibilité sont personnalisables dès 100 pièces. Ils répondent aux normes de protection contre la soudure, le feu, l'arc électrique et les petites projections de

produits chimiques liquides. Ils présentent aussi des propriétés électrostatiques. Certains vêtements sont aussi "haute visibilité" dotés de bandes réfléchissantes cousues sur différentes parties du corps.

Personnalisation aux couleurs de votre entreprise

La personnalisation des vêtements de travail est l'un de nos atouts : couleurs, logo. Nos vêtements peuvent être créés à la demande afin de correspondre au mieux à l'image de votre entreprise.

Les vêtements professionnels sont disponibles pour les hommes et les femmes, conçus dans le but d'être utilisés dans différents secteurs d'activité (industrie, agriculture, collectivités).

Une gamme spécifique de vêtements féminins

SONOROCO propose une large gamme de vêtements de travail féminins. Tels que chasubles, blouses, jupes, gilets, sahariennes,

tabliers, etc. Ces vêtements sont destinés aux métiers de services, agroalimentaire ou industriel.



LABEL OEKO-TEX®

SONOROCO, très soucieux de l'environnement et de son porteur, se procure chaque année auprès de ses fournisseurs les certificats oeko-tex. Le label OEKO-TEX® signale aux consommateurs finaux avertis les qualités humano-écologiques des textiles (exempts de produits toxiques pour le corps et pour l'environnement).

Ces derniers s'engagent également à nous livrer des produits conformes à la réglementation REACH. Celle-ci, attestant que les produits susnommés ne contiennent pas de substances nocives pour le porteur."



Le grand changement de la normalisation des gants de protection a débuté

Après une période d'une dizaine d'années de stabilité, la normalisation concernant les gants de protection vient de rentrer dans une phase de forte évolution. De nombreuses révisions sont en cours et des nouvelles normes sont ou vont être publiées. La révision de ces référentiels entraîne inévitablement des travaux pour les fabricants : nouvelles procédures de certification, nouvelles méthodes, nouveaux prototypes, etc. Voici quelques exemples de changements :

EN 420

Gants de protection - Exigences générales et méthodes d'essai

Le dernier amendement de cette norme date de 2009. La révision a été engagée fin 2015, en collaboration CEN-ISO et sa future référence sera EN-ISO 21420. Les changements proposés actuellement sont : taille des gants (modification des exigences et de la méthode d'essai), ergonomie (meilleure prise en compte de cet aspect), innocuité.

EN 388

Gants de protection contre les risques mécaniques

Les travaux de révision de l'EN 388 ont apporté plusieurs évolutions :

- nouveau papier abrasif ;
- amélioration de la procédure d'essai de coupe ;
- prise en compte des manchettes, etc.

Les risques chimiques et biologiques

Les normes permettant l'évaluation des gants pour les risques chimiques et biologiques (EN 374 - parties 1, 2 et 3), ont été entièrement revues. Un nouveau système entièrement révisé sera applicable en 2016.

> EN ISO 374-4

Publié en 2014, ce document décrit une méthode d'essai pour évaluer la dégradation des gants en contact avec des produits chimiques. Peu appliquée jusqu'à aujourd'hui, cette norme va devenir obligatoire avec la publication de la révision de l'EN 374-1.

> EN 374-3

Perméation : processus par lequel un produit chimique traverse un EPI. Cette méthode d'essai permet de définir un temps à partir duquel un flux normalisé de produits chimiques franchit la barrière de protection qu'est l'EPI. Cette norme a été officiellement supprimée en

tant que référence normative fin 2015. La nouvelle norme EN 16523-1 la remplace. Désormais, il n'existe plus de différence dans l'évaluation de la résistance à la perméation pour les chaussures, les vêtements et les gants.

> EN 374-2

Révisée et publiée en 2015, cette norme décrit des méthodes d'essai pour évaluer l'étanchéité à l'air et à l'eau d'un gant.

> Pr EN ISO 374-1

Cette norme sera la première publiée sous Accord de Vienne entre l'ISO et le CEN. Elle définit les exigences techniques et le marquage pour un gant protégeant des produits chimiques.

La révision inclut de nombreuses modifications : nouvelles substances chimiques référencées, nouvel essai de perméation (EN 16523-1), nouvelle catégorisation de gant (trois niveaux), etc. Elle sera au vote formel au premier trimestre 2016 ; une publication au troisième trimestre 2016 est probable.

> Pr EN ISO 374-5

L'ancienne norme EN 374-1 couvrait les risques chimiques et biologiques. Pour plus de clarté, les gants protégeant contre ces deux types de risques sont dissociés. La future partie 5, sous Accord de Vienne également, définira les exigences pour les gants protégeant des risques liés aux micro-organismes. Une évaluation de la résistance à la perméation des virus (ISO 16604) a été incluse en plus des essais d'étanchéité (EN 374-2). Cette norme sera au vote formel du premier trimestre 2016 ; une publication au troisième trimestre 2016 est probable.

D'autres normes ont évolué et d'autres sujets vont également évoluer prochainement.

Source : CTC



Recommandation SYNAMAP

Utilisation d'écrans faciaux d'électricien testés GS-ET-29

Aujourd'hui, dans le cadre du marquage CE des lunettes de protection et écrans faciaux, la norme applicable est la norme européenne harmonisée EN166 - "Protection Individuelle de l'œil/ Spécifications".

Cette norme inclut une exigence optionnelle (paragraphe 7.2.7) liée à la protection au risque d'arc électrique de court circuit. (Marquage - 8) Cette exigence impose une zone de couverture minimale de l'écran, une épaisseur minimale de 1,4 mm et un filtre UV de niveau 2-1.2. Cette exigence a été validée par des essais. Aucun test réel n'est effectué dans le cadre de la procédure de certification liée au marquage -8.

Il existe un test allemand GS-ET-29 utilisé dans l'industrie avec un test réel sous arc électrique de 5000A pendant 0,5 seconde en chambre d'essai.

Les instances allemandes considèrent que le test GS-ET-29 est inclus dans la norme EN166 et qu'il est obligatoire pour les écrans d'électricien.

La Coordination des organismes notifiés - secteur équipements de protection individuelle recommande qu'en complément de la norme EN166, le test GS-ET-29 puisse être utilisé comme norme dans le cadre du processus de certification lié au marquage CE (Marquage -8). Il ne s'agit que d'une recommandation et non d'une obligation.

Le SYNAMAP recommande que les écrans pour électricien (protection contre l'arc électrique de court circuit) soient testés selon le GS-ET-29.



Evolution

Le Règlement EPI a été adopté !

Le Conseil a actualisé les règles du marché intérieur applicables aux équipements de protection individuelle afin de renforcer la sécurité des consommateurs et de garantir une concurrence loyale entre entreprises. Les nouvelles règles amélioreront également la surveillance du marché par les autorités publiques, sans faire peser de charges ni de surcoûts inutiles sur les entreprises.

Le Règlement EPI a été adopté le 12 février 2016 par le Conseil de l'UE. Il sera publié au Journal officiel de l'Union européenne.

Démarche environnementale

Le journal Référence adopte un format électronique

Le SYNAMAP met en place une démarche environnementale pour réduire concrètement ses impacts sur l'environnement et a donc choisi de suspendre l'impression de son journal Référence et de le diffuser dorénavant en format électronique.

Le syndicat a constaté que l'impression de son journal entraînait un important gaspillage. En effet, à chaque diffusion, plusieurs centaines d'exemplaires étaient retournées à l'expéditeur. Il est aujourd'hui impensable et même irresponsable de ne pas tenir compte de cette problématique. Rappelons que "la protection de notre planète est l'affaire de tous". Il n'y a pas de "petite démarche" mais un geste, une action qui contribue néanmoins à réduire notre impact sur l'environnement. De plus, le format électronique offre la

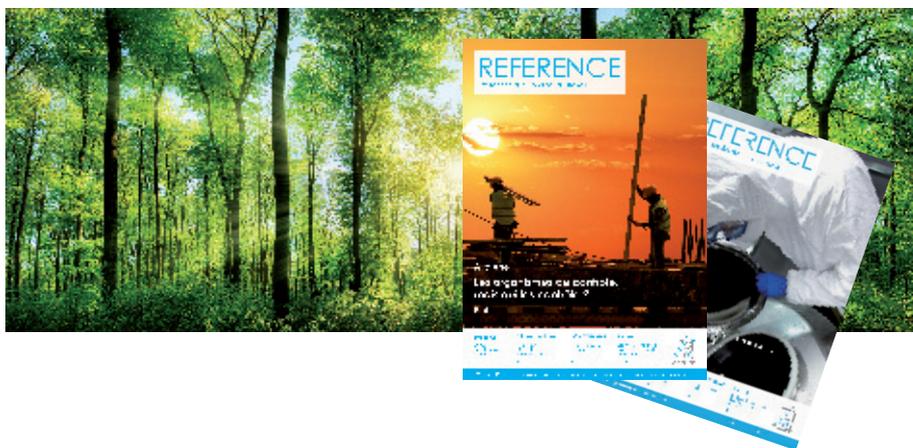
possibilité de faire évoluer le journal. Il va permettre d'améliorer l'accessibilité à l'information, mais aussi de créer de l'interactivité avec la mise à disposition de liens hypertextes.

Ce numéro 57 est donc la dernière publication papier et le format électronique sera adopté dès le numéro prochain.

Un changement qui s'inscrit dans la stratégie d'évolution du SYNAMAP.

Pour recevoir les prochains numéros de Référence, il est très important que vous confirmiez votre adresse mail, via le bulletin joint à ce numéro.

Plus simplement, vous pouvez directement envoyer votre adresse mail à Laure Ferrus - lferrus@synamap.fr, avec l'objet "Inscription REFERENCE".



Formation technique EPI

Dates de la prochaine session

Dans sa mission de promouvoir la prévention des risques professionnels, le SYNAMAP propose, 3 fois par an, une formation technique et réglementaire sur les équipements de protection individuelle.

Cette formation, dont la qualité n'est plus à démontrer, vous permettra de :

- renforcer vos compétences techniques sur les EPI,
- argumenter dans la négociation auprès des responsables sécurité,
- intervenir en véritables préconisateurs

dans l'analyse des risques pour conseiller les EPI adaptés à chaque situation, - acquérir le vocabulaire et toutes les connaissances propres aux EPI et à la protection de l'homme au travail.

Un programme complet, une équipe de formateurs experts... Tous les ingrédients réunis pour devenir "le référent EPI".

Dates de la prochaine session : du 13 au 17 juin 2016 à Paris 15.

Pour plus d'infos, veuillez contacter **Laure FERRUS** : lferrus@synamap.fr
01 79 97 75 13

A retenir

Le Groupe RG entre sur le marché italien

La société A+A MONFERRATO a rejoint le Groupe RG, qui entre désormais sur le marché italien. A+A MONFERRATO est l'un des principaux distributeurs d'équipements de protection individuelle en Italie. En plus des EPI classiques, sa gamme de produits présente de nombreux points forts en matière de protection antichute et d'équipements de protection collective.

"Renforcer le réseau européen du Groupe RG est l'un des enjeux majeurs de notre stratégie. Avec A+A MONFERRATO, nous allons pouvoir étendre nos activités en Italie et répondre aux demandes de nos clients grands comptes internationaux qui auront ainsi accès à un maillage géographique plus étendu en Europe" précise Pierre Manchini, Directeur Général du Groupe RG.



Fabio Catanese (A+A MONFERRATO) et Pierre Manchini (Groupe RG)

Acquisition d'EPI Center par ADEO

EPI Center, 1^{er} groupement français de distributeurs indépendants spécialistes des EPI et des vêtements pro et image, rejoint le groupe ADEO, 1^{er} acteur au niveau européen pour la vente de produits et solutions dédiés à l'habitat.

L'acquisition d'EPI Center par ADEO, signée le 15 décembre 2015, va renforcer les savoir-faire et l'activité "Pros" du groupe grâce à des synergies évidentes avec d'autres Business Units du groupe.

Les valeurs fondatrices communes à EPI Center et ADEO vont leur permettre de se renforcer mutuellement et d'acquérir plus de visibilité et de dynamisme sur le marché des EPI au niveau national, avec une perspective de déploiement à l'international.

Produits et solutions

Découvrez les derniers produits et solutions proposés par les adhérents du SYNAMAP, experts de la sécurité des Hommes au travail et des équipements de protection individuelle.

ANSELL HEALTHCARE



HYFLEX® 11-537

Norme : EN 388 – 4342.

Descriptif : Préhension exceptionnelle dans un gant ultraléger, conçu pour dépasser les standards de l'industrie, confortable et résistant aux coupures.

Applications : Assemblage et manipulation de petites pièces tranchantes, emboutissage de pièces légères, maintenance.

MICROFLEX® 93-833

Norme : EN 374 micro-organismes et protection chimique.

Descriptif : Gant jetable ergonomique en nitrile, fin et léger pour un maximum de dextérité et de confort. Non poudré et sans latex de caoutchouc naturel pour un risque de réactions allergiques réduit.

Applications : Industrie alimentaire /pharmaceutique, analyse de laboratoire, travaux légers d'entretien.

info.europe@ansell.com - www.anselleurope.com/ansell_fr

ATTENDANCE SAS



ATI.201GPS, MyPTI® DATI GSM VITAL

Descriptif : PMYPTI® est un dispositif d'assistance au travailleur isolé miniaturisé qui intègre les fonctions de détection de perte de verticalité et d'absence de mouvement avec transmission de la position en cas d'alerte.

Applications : C'est l'équipement idéal pour les personnels en déplacement dans les secteurs de la maintenance, de l'environnement, du transport, des soins ou des infrastructures.

contact@attendance.fr - www.vigicom.fr

CAMP FRANCE



POULIE TETHYS

Norme : CE - EN 12278.

Descriptif : Poulie compacte et légère. Flasques mobiles, trou de fixation pour 2 mousquetons. Pour les cordes jusqu'à 13 mm. Rotation sur coussinets bronze autolubrifiants (idéal pour une faible utilisation à basse vitesse). Rendement : 80%. Corps et réa en alliage d'aluminium, axe en acier inoxydable.

Applications : Général - Secours - Élagage.

sophie@campfrance.fr - www.camp-france.fr

CEPOVET



GAMME ULTRA-FR NOMEX® MHP COMBINAISON REF 9498-8598-01

Normes : EN ISO 11612 : 2008 A1 A2 B1 C1 E1 F1/ EN ISO 11611 : 2007 A1 + A2 Classe 1/ EN 1149-5 : 2008 / EN 13034 : 2005 + A1 : 2009 Type 6 / IEC 61482-2 : 2009 Classe 1 valeur ATPV : 8 cal/cm².

Descriptif : Gamme multirisques déclinée en tissu Nomex®MHP. Protection contre la chaleur et la flamme, l'arc électrique et les petites projections de métal fondu. Poids léger 247g.

Applications : Industries / services publics, tels que les réseaux de distribution de gaz et d'électricité.

marketing@cepovett.com - www.cepovett.com

DELTA PLUS



HARNAIS TÊTE EN BAS - RAH33

Normes : EN1498 Classe C - EN361.

Descriptif : Harnais tête en bas avec sangle de sauvetage. Permet de descendre une personne la tête en bas en espace confiné. 3 points d'accrochage (sternal, dorsal et pour le sauvetage). 7 boucles de réglage.

Applications : BTP/Construction, Artisans, Industrie lourde / légère, / pétrolière, Logistique, Mines, .



XR502 S3 SRC - COMPOSITE - AMAGNÉTIQUE

Normes : EN ISO 20345 - S3 - HRO - SRC.

Descriptif : Gant nitrile non poudré, compatible alimentaire, lg. 27 cm, ép. 0.17 mm. Souplesse, élasticité, tactilité. Protection contre les éclaboussures de produits chimiques faiblement concentrés.

Applications : Industrie lourde, hygiène.

information@deltaplus.fr - www.deltaplus.eu

EPI CENTER

SWEAT ET VESTE SOFTSHELL GAMEX® ÉVOLUTION



Descriptif : Matières premières haut de gamme, coupes ergonomiques, finitions impeccables et look très tendance.

- Sweat chaud, épais et confortable.
- Veste softshell : 4 en 1 avec ou sans capuche, avec ou sans manches selon l'envie ou les conditions météo.

np.preventistesgroupe@orange.fr - www.epi-center.fr

ESPUNA SAS

GAMME MIX

Normes : EN 388 (coupure 5) & ISO 13997 (26 N).

Descriptif : La gamme MIX est un nouveau procédé de fabrication qui permet à l'utilisateur de choisir son tricot, sa semelle et de définir les parties de la main à protéger en fonction de l'utilisation finale.

Applications : infinité d'applications et de débouchés (préconisés à de nombreux secteurs en fonction des protections ajoutées).



lakrou@espuna.fr - www.espuna.com

GROUPE RG

OLBIA ESD S3 SRC

Normes : EN ISO 20345 : 2011 S3 SRC ESD.

Descriptif : Type tennis ESD tige cuir fleur retournée, semelle PU2D antiglisse. Embout aluminium, anti perforation composite. Laçage optimisant le confort du chaussant.

Applications : Ce modèle bas type sport, S3 SRC, et ESD peut être utilisé partout y compris là où la norme ESD est requise.



xavier.roussel@groupe-rg.com - www.groupe-rg.com

Produits et solutions

HONEYWELL SAFETY PRODUCTS

LUNETTES VERRES CORRECTEURS SW09R

Norme : EN166 pour la protection oculaire pour les catégories S et F.

Descriptif : Lunettes de sécurité avec verres correcteurs au design moderne et sportif, offrant une grande protection dans des environnements extrêmes.

Applications : Protège contre les vents extrêmes, la poussière, la saleté et les particules volantes.



COMBINAISON Ne-HonTM 6 – réf 4509446

Norme : Haute visibilité EN 20471 / Type 6.

Descriptif : Combinaison jetable certifiée Haute Visibilité, unique sur le marché. Traitement déperlant, très respirante avec des renforts aux genoux, un dos élastiqué, un passes-pouce.

Applications : Protège les vêtements réutilisables HV des salissures (- de lavages, + de sécurité - HV 100% du temps) / interventions d'urgence.



info-france.hsp@honeywell.com - www.honeywellsafety.com

INITIAL

COLLECTION ALPHA ET DELTA

Normes : ISO 11612 / ISO 11611-1 et ISO 11611-2 / IEC 61482-2-1 / ISO 20471 / EN 1149-5 / EN 14404 / EN 13034-6.

Descriptif : Alliance de sécurité, style, technique et confort, Alpha et Delta ont été pensées pour répondre aux attentes des sociétés en termes de risques et d'image.

Applications : Pétrochimie, métallurgie, logistique, industrie manufacturière, énergie, services publics.



marion.joussset@rentokil-initial.com - www.initial-services.fr

JALLATTE SAS

JALCATCH SAS ESD – JNU26

Norme : S1P SRC.

Descriptif : Chaussure électrostatique dissipatrice ESD en nubuck synthétique et textile, équipée de la semelle sensation « pieds nus » qui allie confort absolu et sécurité.

Applications : Industries de transformation, logistique, transport, distribution, artisans, tertiaire, services.

commercial@jallatte.fr - www.jallatte.fr

KIPLAY

GILET MULTIPOCHES «GOMBO»

Norme : Haute-visibilité EN ISO 20471 : 2013

Descriptif : Maille 100 % polyester, 170 g/m². Coloris orange et jaune fluo. Taille M à XXL. Poche portable, poche portefeuille intérieure, attache radio sur chaque épaules, ouverture dans le dos pour le passage d'un harnais, bandes rétro réfléchissantes grises sur bandes jaune fluo. EPI de Classe 2.



CHAUSSURES «SUN»

Norme : Chaussures de sécurité S3 SRC METAL FREE, EN ISO 20345 : 2011.

Descriptif : Tissu jaune fluo en cordura traité hydrofuge et tissu orange fluo polyester traité hydrofuge. Bandes rétro réfléchissantes. Embout et talon renforcé en cuir martelé semelle en PU. Doublure absorbante, respirante et indémaillable. Pointure 36 au 46.



mpradal@kiplay.com - www.kiplay.com

LAFONT

GAMME ERGO THERMO

Descriptif : ERGO THERMO allie style, aisance et performance thermique. La gamme se compose de 2 nouvelles vestes et d'un pantalon réalisés dans des tissus techniques à l'aide du patronage intelligent ERGO CUT. Ce patronage est utilisé pour confectionner les tenues de sports extrêmes.

Applications : Cette gamme est au service de tous les professionnels en outdoor qui évoluent dans le froid.



severine.faudon@kwintet.com - www.a-lafont.com

LEMAITRE SECURITE

RESEDA S1P

Norme : EN ISO 20345.

Descriptif : Textile alvéolé respirant ultra léger, doublé textile 3D micro-aéré. Chaussant ergonomique adapté au pied féminin. Semelle PU2D Parabolight adhérence et effet anti-fatigue. Protections 100% composite.

Applications : Industrie légère, administration, logistique, distribution, services urbains, ...



DANUBE S3 ET DOURO S3

Norme : EN ISO 20345.

Descriptif : Modèles robustes et confortables en croûte de cuir huilée hydrofuge avec surbout de protection (100% composite). Semelle PU2D souple et très adhérente. Look actuel, sécurité et confort pour un duo très polyvalent.



info@lemaitre-securite.com - www.lemaitre-securite.com

MAPA PROFESSIONNEL

KRYNIT 588

Norme : EN 388 : 4343.

Descriptif : Protection coupure -Travaux de précision. L'enduction nitrile sablée assure une excellente préhension dans les environnements huileux et résiste à l'abrasion. Réduit également la fatigue musculaire. Lavable, performances garanties après 5 cycles de lavage.

Applications : Manipulation et tri de petites pièces coupantes, travaux de découpage, emboutissage. Manutention de plaques de verre, etc.



SOLO GREEN 977

Descriptif : La meilleure protection chimique dans la gamme à usage unique, le compromis entre la protection et de la dextérité. Bon compromis entre l'épaisseur, la souplesse et la résistance. Chlorinée pour un meilleur enfilage.

Applications : manipulations en laboratoire, prélèvements d'échantillons de produits chimiques, préparation pharmaceutique.



christophe.poullain@mapaspontex.fr - www.mapa-pro.com

Produits et solutions

MSA THE SAFETY COMPANY



BONNET HIVER POUR CASQUES DE SÉCURITÉ V-GARD

Normes : EN397 ; EN13463-1 ; EPI Catégorie 1.

Descriptif : Excellente tenue du casque sur la tête; Découpe dédiée offrant un champ de vision parfait tout en couvrant de façon optimum les oreilles; Testés EN13463-1, antistatiques en zone ATEX.

Applications : Construction, pétrochimie & chimie, logistique; toutes activités extérieures nécessitant le port du casque.

yohan.morel@msasafety.com - www.msasafety.com

MUZELL DULAC HASSON

TEE-SHIRT HV

Normes : NF EN ISO 20471 – EN 13758-2 UPF 40+.

Descriptif : Conçu pour répondre aux besoins d'aujourd'hui, ce tee-shirt a fait l'objet d'une étude approfondie au niveau de la coupe et du confort. L'insertion de maille ajourée sur les côtés assure une ventilation maximale. Les bandes rétro segmentées, souples et respirantes apportent un look résolument design.

Applications : Entreprise de travaux publics, services de l'équipement ou de la propreté, personnels des pistes d'aéroport.

contact@muzelledulac-hasson.fr - www.muzelledulac-hasson.fr/

SENFSA / SAFLEX®

VESTE SOFTSHELL SENFSA / SAFLEX®

Norme : NF EN 14058.

Descriptif : Veste légère avec manches préformées et coupe ergonomique. Tissu 3 couches : un tissu déperlant + une membrane imper-respirante + une doublure en maille polaire.

Applications : Protection contre le vent et la pluie en mi-saison (extérieur). Chaleur et confort en zone fraîche (intérieur).

dlavauzelle@chargeurs-substrates.com - www.saflex.net

SIOEN

SWEAT SHIRT POLAIRE URBINO REF 9854

Normes : 61482-2 Classe 1; 11612; 14 116; 1149-5; 14058.

Descriptif : Sweat shirt en polaire avec une protection thermique très performante liée à une protection Arc Électrique.

Applications : Tous travaux intérieurs / extérieurs en environnement climatique froid qui nécessite une couche thermique très souple et confortable mais avec des niveaux de protection contre la chaleur de contact, la flamme et l'arc électrique.

sales.france@sioen.com - www.sioenapparel.com

SORIFA

TRAIT BLEU VÉGÉTOGRINS

Norme : NF 73102.

Descriptif : Crème nettoyante aux micro-grains végétaux pour les mains et les bras. Utilisation sans eau possible par un essuyage avec un chiffon.

Applications : Salissures spéciales telles que peintures, colles, goudrons, graisses, cambouis.

sorifa@homme-de-fer.com - www.sorifa.com

T2S

PARKA NEPAL 4 EN 1

Normes : EN ISO 20471 Classe 3, EN 343 3/3 et EN 14058 (avec amovible).



Descriptif : Conçue à partir d'un tissu RIP-STOP laminé 2 couches ultra-résistant, la parka NEPAL offre au porteur robustesse, souplesse et un confort optimum. Les 2 technologies de bandes rétro réfléchissantes (prismes et billes) sont réunies sur ce produit pour une visibilité optimale quelles que soient les conditions climatiques. Le lavage industriel est autorisé. Elle peut être portée seule ou avec une doublure amovible.

Applications : EPI Haute Visibilité. Protection contre les intempéries et le froid et pour toute personne intervenant sur l'axe routier.

info@t2s.fr - www.t2s.fr

TRACTEL



HT ELECTRA

Normes : EN 361/EN358).

Descriptif : Il fait partie de la nouvelle gamme technique des harnais Tractel. Il est le seul harnais équipé d'une ceinture rotative, maintenue par deux tunnels, qui guide parfaitement la ceinture pendant sa rotation sans gêner l'utilisateur.

Applications : Dédié aux monteurs sur poteaux dans le domaine de l'électricité et de la téléphonie.

patrick.vieux@tractel.com - www.tractel.com

TUOVER PROTECTION



CAGOULE DEUXIÈME UTILISATEUR

Norme : EN 137 : 2006.

Descriptif : Cagoule à débit continue utilisée en cas d'urgence pour secourir une personne en détresse et compatible avec tous les ARI SPASCINI série RN MK2.

Applications : Assistance et secours aux personnes en détresse.

info.turoverprotection@spasciani.com - www.spasciani.com

UVEX HECKEL SAS

U-SONIC 9308

Normes : EN 166 + EN 170. Marquage écran 166 W 34B CE / monture 2-1,2 W1 BKN CE.



Descriptif : Lunette-masque compacte, légère (69g), bords souples pour une adaptation parfaite à toutes les morphologies, parfaite compatibilité avec d'autres EPI (casques, masques respiratoires).

Applications : Travaux de meulage, d'ébarbage, de laboratoire et tous autres travaux où le port de lunette-masque marquée B est préconisé.

MACPULSE 2.0

Normes : EN ISO 20345 : 2011 S3 HRO SRA.

Descriptif : Modèle 100% sans métal, arrière arrondi pour faciliter la conduite d'engins, inserts réfléchissants pour plus de sécurité, bout recouvert résistant à l'abrasion, semelle HRO (300°C).

Applications : Modèle pour conducteurs de chariots élévateurs, entrepôts, coursiers.

contact@uvex-heckel.fr - www.uvex-heckel.fr

Travaux en hauteur La recommandation du SYNAMAP

Pour l'exécution de travaux en hauteur, le SYNAMAP recommande le port d'un casque de protection équipé d'une jugulaire type montagnarde avec un minimum de 3 points d'attache, d'une coiffe parfaitement réglable, d'une visière courte permettant une bonne vision vers le haut.



Collecte des EPI agricoles usagés : une initiative volontaire de la profession

Les agriculteurs, distributeurs et industriels se sont alliés pour organiser la collecte des équipements de protection individuelle (EPI) usagés, utilisés en agriculture. Cette initiative volontaire concerne la gestion de la fin de vie des EPI chimiques, utilisés lors de l'emploi de produits phytopharmaceutiques et de semences certifiées traitées.

100 tonnes à éliminer chaque année

Une étude de pré-configuration, réalisée en 2014 par A.D.I.VALOR, avait estimé à 100 tonnes la quantité d'équipements de protection usagés à récupérer chaque année en France métropolitaine. Ces quantités devraient augmenter dans les prochaines années, compte tenu d'une utilisation accrue de ce type de protection par les utilisateurs de produits phytopharmaceutiques. Potentiellement souillés par les produits phytopharmaceutiques, ces déchets sont considérés comme dangereux et doivent être incinérés dans des installations agréées.

Une solution attendue par les agriculteurs

La gestion de ces déchets incombe légalement aux exploitants agricoles. Pour répondre aux exigences de la réglementation, l'initiative volontaire de l'ensemble de la profession leur apporte une solution d'élimination efficace et sûre. Il est demandé aux agriculteurs de stocker les EPI usagés dans un sac transparent. Ces sacs seront déposés chez les distributeurs d'agro fourniture, partenaires de la filière A.D.I.VALOR, lors des collectes de PPNU. Les déchets collectés seront pris en charge par des entreprises spécialisées, sous le contrôle d'A.D.I.VALOR. Ils seront incinérés dans une installation agréée pour l'élimination des déchets dangereux.



A retenir

Compte Pénibilité

Suppression de la fiche de prévention et report de certaines mesures

Les Décrets 2015-1885 et 1888 parus au JO du 31 décembre 2015 viennent préciser les modalités de la suppression de la fiche de prévention des expositions aux risques de pénibilité et le report de l'entrée en vigueur de certains facteurs.

Auparavant, chaque employeur devait, pour chaque salarié exposé à certains facteurs de risques professionnels, établir une "fiche de prévention des expositions" ou fiche pénibilité, et la transmettre au salarié concerné au terme de chaque année. Cette obligation est donc supprimée. Cependant, si l'employeur doit toujours identifier les risques auxquels le salarié est exposé, il doit désormais les déclarer sur la déclaration annuelle des données sociales (DADS) ou sur la déclaration sociale nominative (DSN).

Seuls trois types de travaux sont susceptibles d'alimenter le compte pénibilité en cas de dépassement de seuil : les travaux en milieu hyperbare, le travail de nuit et le travail répétitif.

Le seuil d'exposition au bruit est porté à 81 décibels au lieu de 80.

Enfin, les facteurs de pénibilité qui devaient entrer en vigueur en janvier 2016, sont reportés au 1^{er} juillet 2016.

Editeur de Référence :

SYNAMAP
21, rue Leblanc - 75015 PARIS
Tél. : 01 79 97 75 10 / Fax : 01 79 97 75 15
Email : infos@synamap.fr
Web : www.synamap.fr

Directeur de la publication : Renaud Derbin

Réalisation : Laure Ferrus

Crédit photos : Fotolia

Les articles de ce journal peuvent être reproduits, à condition de citer la source et d'en informer le SYNAMAP.

Démarrage des 1^{ères} collectes EPI collectés

La campagne d'adhésion des distributeurs sera lancée début 2016. Le logo "ECO EPI" marquera l'engagement des distributeurs, coopératives et négociants agricoles, à proposer, à leurs clients, une solution de collecte.

Ces derniers contribuent au financement du programme via une éco-contribution incluse dans le prix de vente des EPI neufs depuis le 1^{er} janvier 2016. Les enlèvements opérés par A.D.I.VALOR débuteront en avril 2016.

Seront collectés les équipements de protection individuelle chimique, utilisés lors de l'emploi de produits phytopharmaceutiques ou de semences traitées du type suivant :

- Gants nitrile ou néoprène
- Masques anti-poussières très toxiques (de type FFP3),
- Masques respiratoires à cartouches FFP3 ou A2P3,
- Cagoules ou visières de protection, lunettes,
- Filtres, cartouches,
- Tabliers et combinaisons à usage limité,
- Bottes, surbottes et manchettes à usage limité.



REFERENCE N°57

Protection des Hommes au travail